



Communiqué de presse

Paris, le 1^{er} mars 2010

Tempête Xynthia : le groupe Crédit Agricole se mobilise

Au vu de l'ampleur des dégâts occasionnés par la tempête Xynthia, le Groupe Crédit Agricole renforce son dispositif d'accueil et d'indemnisation des clients.

Le réseau des Caisses Régionales et celui de LCL s'engagent à recevoir **sous 48h** tout client victime de la tempête Xynthia et affecté par des problèmes de trésorerie urgents.

Le pôle Assurances du Crédit Agricole (Pacifica) est quant à lui totalement mobilisé par ce sinistre.

Pour faire face à l'afflux d'appels, plus de 500 collaborateurs sont totalement dédiés au recueil des déclarations des clients sinistrés via un numéro unique et gratuit le 0800 810 812. Les déclarations se font sur simple appel téléphonique sans demande de confirmation écrite et sans délai imposé.

A titre exceptionnel, le Crédit Agricole a décidé d'exonérer de franchise tous les clients particuliers victimes de la tempête Xynthia assurés par Pacifica.

Par ailleurs, pour ce qui concerne les inondations éventuelles, le Crédit Agricole prendra en charge les dommages sans attendre la publication d'un éventuel arrêté de catastrophe naturelle.

Comme lors des tempêtes Klaus et Quinten en 2009 où plus de 50 000 sinistres avaient été pris en charge, le Crédit Agricole réaffirme sa volonté d'être au plus près des préoccupations de ses clients dans les régions touchées par la tempête ainsi que sa capacité à réagir immédiatement à leurs besoins.

Contacts presse :

CREDIT AGRICOLE ASSURANCES
Elise Bouteiller - 33 (0)1 43 23 80 71
CREDIT AGRICOLE S.A.
Stéphane Petibon – 33 (0)1 57 72 46 63